

Conseil d'école maternelle des Petites Maisons, 17 octobre 2016

Compte rendu

Présents:

Julie Mazet	Directrice de l'école, enseignante GS
Bernadette Chevalier	Enseignante PS
Fanny Didier	Enseignante MS/GS
Corinne Tourne	Enseignante PS/MS
Marie-pascale Jeandot	Enseignante PS/MS
Marie Muggeo	Atsem
Céline Curinier	Atsem
Sophie Guillen	Atsem
Sarah Autret	Représentante de parents d'élèves
Rebecca Shankland	Représentante de parents d'élèves
Olivier Clarini	Représentant de parents d'élèves
Anne-Sophie Louvat	Représentante de parents d'élèves
Sandra Deransart	Représentante de parents d'élèves
Caroline Legout	Représentante de parents d'élèves
Claire Ogier Bunel	Représentante de parents d'élèves
Jacques Villes	DDEN
Cécile Conry	Conseillère municipale (affaires scolaires)

Excusés :

Rémi Ducousset	Inspecteur de l'éducation nationale
----------------	-------------------------------------

Ordre du jour:

- Effectifs et organisation des classes
- Règlement de l'école
- sécurité : alertes incendie et PPMS
- un nouveau système d'évaluation : le cahier des progrès
- Projets et activités des classes
- Budget et travaux
- Organisation de l'APC
- Questions diverses

1. Effectifs et organisation des classes.

- L'école compte cette année 150 élèves répartis en 5 classes. Il y a une classe de 31 PS, une classe avec 10 PS et 21 MS, une classe avec 9 PS et 20 MS, une classe avec 9 MS et 20 GS et une autre classe avec 30 GS.
- Les classes ont été réparties afin de ne pas créer de grands groupes de petits avec un petit groupe de moyens et de même pas de grand groupe de moyens avec un petit groupe de grands. Nous veillons aussi à ce que les effectifs soient équilibrés au sein de chaque classe.
- Organisation de l'après-midi : les maîtresses de PS/MS font travailler les GS en petits groupes pendant la sieste des PS/MS, puis les élèves de PS/MS sont accueillis dans leur classe de manière échelonnée en fonction de leur réveil. Les MS de la classe de MS/GS restent dans la classe de Marie Pascale jusqu'à 15h, avec les autres MS, puis rejoignent leur classe. Ce fonctionnement permet aux élèves de toutes les classes de travailler en petits groupes en début d'après-midi, et aussi de rencontrer les élèves des autres classes.

2. Règlement de l'école:

- Le règlement n' a pas été modifié.

3. Sécurité alerte incendie et PPMS:

Alerte incendie : chaque année nous réalisons 3 entraînements dont un qui a déjà eu lieu.

PPMS : dans le cadre du projet particulier de mise en sécurité des élèves nous devons maintenant réaliser un exercice d'alerte intrusion. Celui-ci sera réalisé mardi 18 octobre.

4. Un nouveau système d'évaluation : le cahier des progrès

Toute l'équipe a travaillé l'année dernière sur un nouveau système d'évaluation : le cahier des progrès en cohérence avec les nouveaux programmes 2015. Ce cahier suivra les élèves durant les trois années de l'école maternelle.

Au fur et à mesure des apprentissages, lorsque un enfant franchit une étape en direction des attendus de fin de grande section, un tampon dateur sera apposé sur la marche validée. Ce cahier se remplit donc petit à petit au fil de la scolarité, au rythme de chaque enfant. L'objectif étant que l'accent soit toujours mis sur les progrès déjà accomplis afin d'encourager l'enfant.

5. Projets et activités des classes:

- Certaines classes se rendront au belvédère et au musée.
- Ecole et cinéma (MS/GS) : sortie au cinéma de Vizille deux ou trois fois dans l'année suivant les classes.
- Dans le cadre de la semaine du goût nous avons fait intervenir Yves Argoud-Puy qui est apiculteur à la ferme de Montgardier . Dans toutes les classes il a expliqué la vie des abeilles et la fabrication du miel. Il a aussi montré le matériel dont il avait besoin. Les enfants ont ensuite pu déguster du miel en rayon et ont fait des gâteaux au miel.

- plantations
- Elevages en dernière période
- Bibliothèque : cette année les enfants iront écouter des histoires à la bibliothèque à partir du mois de janvier.
- 6 sorties « poneys » pour les GS ont été effectuées.
- Natation en fin d'année pour les GS
- Pour la motricité : la commune met à disposition les différentes infrastructures. Nous profitons donc du stade aux périodes où la météo est la plus clémente (en période 1 et 5) et de la salle du DOJO à d'autres périodes.
- Sortie de fin d'année : cette année toutes les classes de l'école se rendront au « moulin guitare » .

6. Budget et travaux:

Fonctionnement :

- Apport coopérative (17€/enfant donné par les familles) + comité des fêtes (300 €/classe). Cet apport du comité des fêtes permet de financer les sorties, les transports étant tous financés par la mairie. La coopérative permet en outre les achats pour les projets des classes : élevages, plantations, cuisine, ...
- La mairie a versé une subvention de 1656 euros pour le projet PONEY
- La mairie finance en totalité le cycle piscine
- La mairie finance le spectacle de Noël
- Participation de la mairie pour achat des fournitures des classes : 34 euros par enfant.
- Participation de la mairie pour financer les projets d'école : 1380 euros .

Investissement :

- Le chauffage de quatre salles de l'école a été refait pendant l'été.
- Deux tables et vingt chaises ont été achetées afin de renouveler le mobilier

7. Organisation de l'APC:

(Activité Pédagogique Complémentaire)

- Le travail se fera avec tous les MS et GS de l'école. Les enfants seront par trois ou quatre avec un enseignant, sur des jeux de logique et de recherche (dans le cadre du projet d'école). Tous les enfants les pratiqueront un soir par semaine : le lundi, mardi ou le vendredi de 16h à 16h30. Les parents seront prévenus avant chaque vacances scolaires. Il ne faut pas hésiter à en parler à l'enseignante si le créneau proposé ne convient pas.

8. Questions diverses:

Les effectifs sont très chargés, à combien d'enfants par classe peut-on envisager une ouverture ?

Réponse : il faut plus de 32 élèves dans chaque classe pour qu'une ouverture soit envisageable.

La directrice, Julie Mazet